Introduction

Jean-Patrice Boudet et Xavier Hélary

« Quand j'ai commencé à m'intéresser au mythe de Jeanne d'Arc, je ne voulais nullement me mêler aux discussions concernant la Pucelle ellemême. J'étais dix-neuvièmiste et j'étudiais le culte de la Pucelle, son utilisation politique, sa place dans l'interminable lutte entre les deux France. Et il y avait de bonnes raisons pour ce faire. Sait-on encore aujourd'hui que la "bataille Jeanne d'Arc" fut, vers 1900, après l'Affaire Dreyfus, le litige qui séparait le plus les Français? Dans le culte de la Pucelle, le nationalisme de gauche et le nationalisme de droite s'affrontèrent d'une façon irréconciliable. Pour les uns, Jeanne fut la Vénérable, la Sainte de la Patrie; pour les autres, elle fut l'héroïne nationale, trahie par son roi et brûlée par l'Église.

Cependant, au fur et à mesure que j'avançais à rebours dans le xixe siècle, j'ai compris que pour comprendre ces litiges-là, il fallait bien remonter au siècle de Voltaire. Quand j'ai fait ce pas, j'ai compris qu'au Grand Siècle déjà, un décalage s'était ouvert entre ceux qui s'intéressaient à la Pucelle et à son sort — les vrais johanniques —, et ceux qui étaient des clercs et serviteurs de la monarchie absolue, prêtres et laïcs confondus. Et quand j'ai encore avancé dans mon retour vers le xve siècle et que j'ai été de plus en plus fasciné par les sources incroyablement riches de l'histoire de Jeanne d'Arc, j'ai dû enfin me résigner à constater que du vivant de la Pucelle, les mythes et les anti-mythes étaient déjà si virulents qu'il fallait comprendre et les Armagnacs et les Bourguignons, tout aussi bien que l'université de Paris et Cauchon, d'un côté, et Gerson, Dunois et les autres partisans de Jeanne, de l'autre.

On pourrait dire que j'allais donc enfin me faire historien, mais dans le cas de la Pucelle, c'est plus compliqué... »

Ainsi débutait, le 9 mai 2012, la version orale de l'introduction de Gerd Krumeich au colloque qui a débouché sur le présent livre¹. Qu'un savant allemand de cette envergure soit l'auteur de l'une des toutes meilleures

^{1.} Trop pris par la préparation des multiples manifestations liées au centenaire de la guerre de 1914, Gerd Krumeich n'a pas eu la possibilité matérielle de revoir le texte de son introduction orale en vue de sa publication. Nous le remercions néanmoins chaleureusement de nous avoir permis de nous en inspirer et de la citer ici.

études consacrées à l'historiographie de la Pucelle² montre à quel point *les* mythes de Jeanne d'Arc (nous employons le pluriel à dessein) dépassent de loin tel ou tel épisode du « roman national » auxquels des politiques de divers bords voudraient aujourd'hui réduire l'aventure *in vivo* et *post mortem* de la célèbre héroïne. Que Jeanne ait pu susciter et suscite encore autant de passions, non seulement en France, mais aussi en Allemagne, aux États-Unis et au Japon, incite à « se résigner au constat qu'une Jeanne objective ne saurait s'écrire » (Gerd Krumeich). Mais si (nous citons toujours ce dernier) « écrire une Jeanne objective est à jamais impossible, une Jeanne historique est envisageable. Une Jeanne historique, cela veut dire une histoire de Jeanne d'Arc qui prenne au sérieux les subjectivités passées et actuelles, qui sans doute régissent la communauté des chercheurs, mais qui s'équilibrent au fur et à mesure des discussions de détail, des recherches neuves, contestées, réfutées, applaudies, assumées et en fin de compte partagées ».

Or, quel est l'état actuel des recherches et des équilibres entre l'histoire de Jeanne elle-même et celle de ses mythes? Après la publication récente des actes de la journée d'étude d'Orléans³ et des colloques de Cerisy⁴, de Domremy-Vaucouleurs⁵, de Montpellier⁶ et de Blois⁷, nous voici au cœur même de notre rencontre.

Notre premier objectif a été de revenir sur le procès de condamnation de 1431, sur lequel – contrairement à ce que l'on pourrait croire – tout n'a pas été dit, loin de là, en particulier à propos de la procédure suivie, de sa régularité et de sa temporalité. Quelle est la part, dans ce procès, entre l'exception et l'ordinaire? Avec d'autres participants à notre colloque et au livre qui en est issu (Françoise Michaud-Fréjaville et Laurence Silvestre), les signataires de ces lignes ont eu la chance de participer, au long de l'année 2011-2012, au séminaire de Jacques Chiffoleau à l'École des hautes études en sciences sociales, consacré à cette question, et ce fut une occasion formidable d'échanger nos points de vue et de contribuer à faire avancer la recherche sur ce dossier crucial; la nouvelle lecture que propose Jacques

^{2.} G. Krumeich, Jeanne d'Arc in der Geschichte: Historiographie, Politik, Kultur, Sigmaringen, 1989, J. Thorbeke, 1989; trad. fr.: Jeanne d'Arc à travers l'histoire, Paris, A. Michel, 1993.

 [«] Centenaire de la béatification de Jeanne d'Arc, conférence et journée d'étude (12-13 décembre 2009) », Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, nouv. sér., t. XX, n° 164 (second semestre 2010).

^{4.} Fr. Neveux (éd.), De l'hérétique à la sainte. Les procès de Jeanne d'Arc revisités, actes du colloque international de Cerisy (1^{et}-4 octobre 2009), Caen, Pr. univ. de Caen, 2012.

C. GUYON et M. DELAVENNE (dir.), De Domremy... à Tokyo. Jeanne d'Arc et la Lorraine (24-26 mai 2012), PUN – Éditions universitaires de Lorraine, en collaboration avec les Annales de l'Est, coll. « Archéologie, espaces, patrimoines », 2013.

^{6.} Chr. Amalvi et J. Deramond (dir.), Jeanne d'Arc entre le ciel et la terre du Midi: regards méridionaux sur la bonne Lorraine, xvf-xxf siècle, actes du colloque tenu à Montpellier les 10 et 11 avril 2012, Paris, M. Houdiard, 2013.

^{7.} C. Beaune (dir.), Jeanne d'Arc à Blois. Histoire et mémoire. Actes des « Journées d'histoire » Jeanne d'Arc à Blois – 1429, organisées par la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher les 13 et 14 avril 2102, au Château royal de Blois, pour commémorer le 600° anniversaire de la naissance de la Pucelle, SSLLC, Blois, 2013.

Chiffoleau, dans ce volume, du procès de Jeanne fera d'ailleurs date. Olivier Bouzy ayant découvert de son côté un nouveau manuscrit de la prétendue « minute française » du procès de condamnation, nous avons sauté sur l'occasion de publier ce document inédit conservé dans un manuscrit de la fin du xve siècle, fort important sur le plan de la construction historiographique de ce procès.

En vérité, comme le disait encore Gerd Krumeich dans son introduction orale, « on n'est toujours pas arrivé à un consensus quant à la valeur de source des deux procès. Là aussi les dissensions furent grandes aux temps des deux France : le procès de condamnation était-il un amas de mensonges pour nuire à l'accusée? Mais il était si bien fait, un si beau procès, impeccable par sa forme, de quoi créer des confiances ». Et le procès en nullité? Était-il bâti sur des « souvenirs de commande », comme le disait Jules Quicherat? Les non-dits de ce second procès ne laissent-ils pas supposer que les juges de la « réhabilitation » croyaient eux aussi Jeanne coupable sur le fond, au moins sur certains points, et presque davantage que ceux de 1431, comme l'ont suggéré Georges et Andrée Duby⁸? Nous savons qu'il faut considérer ces deux procès comme des constructions juridiques, idéologiques et politiques. Mais il n'en demeure pas moins que chez les spécialistes, le poids qu'on pense être en droit de donner au procès de condamnation est toujours un sujet de discussion prolongée : quelle signification est-on autorisé à donner à l'information posthume (Xavier Hélary)? Comment interpréter les divergences relatives au texte de l'abjuration prononcée par Jeanne au cimetière Saint-Ouen, le jeudi 24 mai 1431 (Gerd Krumeich)? Comment, enfin, le dominicain Jean Bréhal, maître d'œuvre de la procédure d'annulation, juge-t-il l'attitude du principal juge de Jeanne, l'évêque Pierre Cauchon (Laurence Silvestre)?

Un autre de nos objectifs a été de traiter le phénomène Jeanne d'Arc dans la longue durée de l'histoire politique et religieuse de la France. Philippe Contamine, sous la présidence duquel le colloque était placé, s'est penché sur la façon dont sont nées les légendes, en quelque sorte parallèles, qui font de Jeanne une fille d'auberge ou une invention, une « fourberie », pour reprendre le terme employé par Ph. Contamine, des capitaines entrés au service de Charles VII. Christian Renoux, de son côté, étudie l'influence de la connaissance de ses procès dans la construction de son image, tandis que Dietmar Rieger évoque le fameux *Ditié* que consacre Christine de Pizan à Jeanne, dès l'été 1429, dans le contexte de la naissance du mythe qui entoure d'emblée la Pucelle.

Nous voulions aussi attirer l'attention sur certains aspects de l'historiographie johannique qui touchent à l'histoire culturelle et artistique et posent des problèmes trop importants pour être laissés de côté (Jeanne vue par

^{8.} Les Procès de Jeanne d'Arc, présentés par G. et A. Duby, Paris, Gallimard-Julliard, 1973, p. 242-243.

Michelet), ou qui sont pour la plupart soit non résolus – le fameux *Mystère du siège d'Orléans* a-t-il été joué, était-il destiné à l'être, et qu'est-ce que cela implique pour l'histoire du théâtre au xv^e siècle (Vicky Hamblin)? –, soit totalement inconnus (la Jeanne d'Arc de Wingfield mise en lumière par Françoise Michaud-Fréjaville), soit encore peu étudiés (Jeanne dans le théâtre du XIX^e siècle et dans la littérature japonaise du XX^e siècle, Makiko Nakazato), soit au contraire mis en valeur par des recherches toutes récentes (le cycle des vitraux de Lunéville, Catherine Guyon).

Enfin, nous voulions réserver une place de choix à ce que personne n'a eu le courage de faire jusqu'à présent : une étude scientifique, menée par Yann Rigolet, sur l'utilisation de Jeanne d'Arc par le Front National. Il ne s'agit certes pas d'un objet historique facile à traiter dans le contexte actuel et nous ne voulons pas, par ailleurs, succomber à la mode du « présentisme », critiqué à juste titre par plusieurs historiens depuis une vingtaine d'années⁹. Mais notre conception du métier d'historien va de pair, en cette occurrence comme dans d'autres, avec notre devoir de citoyen, nos convictions en la matière ne devant pas être confondues avec des certitudes. À cet égard, nous donnerons une ultime fois la parole à Gerd Krumeich :

« Il est tout à fait intéressant d'en savoir plus en étudiant, comme on le fait ici, les progrès de la mythification de la Pucelle par la connaissance de ses procès même. Tout était là, dans les siècles passés et tout sera là à l'avenir : le progrès dans la connaissance des sources est bien utile pour se libérer des faux mythes construits par des énergumènes. Mais les progrès des connaissances des sources ont toujours amené d'autres réveils, d'autres enthousiasmes, d'autres parti-pris et croyances. Ce colloque nous fait voir, en faisant le point sur l'état actuel des recherches historiques sur Jeanne d'Arc, que le mythe de la Pucelle s'enrichira aussi, dans la mesure même où progresse notre science... »

^{9.} Voir notamment R. Chartier, Au bord de la falaise : l'histoire entre certitudes et inquiétude, Paris, Albin Michel, 1996; Fr. Hartog, Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps, Paris, Le Seuil, 2003.